



Dépêche 47/04

Vive la flambée du prix du pétrole !

Cela pourrait être le nouveau slogan du gouvernement Raffarin qui refuse obstinément de restaurer la Taxe Intérieure flottante sur les Produits Pétroliers (TIPP). Cette dernière mise en œuvre le 1^{er} octobre 2000 par le gouvernement Jospin permettait de stabiliser le prix du carburant à la pompe : lorsque le brut augmentait, la TIPP (perçue par la douane) diminuait et le mécanisme s'inversait avec la baisse du prix du baril.

Le refus de rétablir cette mesure permet à l'Etat, d'après les experts, d'engranger 600 millions d'euros de recettes supplémentaires pour l'année 2004.

Tout cela se passe alors que l'immense majorité des contribuables connaît déjà une baisse sensible de son pouvoir d'achat. Cette baisse ne fera que s'accroître et aura des conséquences sur la consommation des ménages qui reste, d'après nos dirigeants, un des moteurs de la croissance.

De plus, le citoyen français a du mal à comprendre que l'essence est 30 % moins chère au Luxembourg et 40 % en Espagne.

In fine cette TIPP qui frappe de la même façon toutes les catégories sociales de la population est une injustice fiscale qui fera perdre de la croissance et par conséquent de l'emploi à notre pays.

Paris, le 19 août 2004